

# ENTREPRISE

## JE FAIS UN DON POUR L'ORGUE DE DEMAIN, POUR ANGERS ET SON TERRITOIRE

Nom de l'entreprise .....	
Nom/Prénom du représentant .....	Fonction .....
Adresse .....	
Code postal.....	Ville.....
Tel. : .....	Email : .....@.....

- Je souhaite un rendez-vous pour définir ensemble un partenariat personnalisé
- Je souhaite faire un don pour soutenir l'acquisition par la Ville d'Angers d'un orgue hybride et devenir mécène du projet.
- J'autorise la Ville d'Angers à communiquer le nom et logo de l'entreprise ..... sur le site internet de la Ville, au titre des remerciements aux donateurs.

### Je m'engage à faire un don par chèque de ..... € en 2018

*(Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Régie mécénat culture ». Une attestation fiscale sera délivrée par la Ville d'Angers après encaissement du don)*

**La Ville d'Angers vous remercie de votre soutien et s'engage à vous tenir informé de l'évolution de la réalisation du projet.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

*Merci d'adresser ce bulletin et votre chèque à :*

*Ville d'Angers / Direction Cultures, Patrimoines et Créations – BP 80011 - 49020 ANGERS CEDEX 02*

## Avantages fiscaux et bénéfiques associés à votre don

### ❖ **Avantage fiscal**

L'acquisition de l'orgue hybride étant éligible au mécénat selon les dispositions de l'article 238 bis du code général des impôts, vous pouvez, en tant qu'entreprise, déduire de votre impôt sur les sociétés **60% du montant de votre don dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires** (report possible en cas d'excédent de versements sur 5 exercices).

**Ainsi, pour un don de 5 000 €, il vous en coûtera 2 000 € après déduction fiscale.**

A cette fin, la Ville d'Angers vous remettra un reçu fiscal après encaissement du don.

### ❖ **Bénéfices associés**

Vous pourrez bénéficier d'avantages en fonction du montant de votre don.

Afin de cibler au mieux vos attentes, la valorisation de votre soutien se fera de façon concertée et pourra prendre différentes formes, parmi lesquelles :

- mention du nom et/ou logo de votre entreprise sur différents supports en lien avec le projet (affichage, brochure de présentation du nouvel orgue, signalétique de valorisation des mécènes au sein du centre des congrès...)
- invitations au premier concert de l'orgue,
- places de concerts gratuites ou à tarif réduit pour vos clients ou salariés, visite pré-inaugurale de l'orgue,
- prêt de la console numérique mobile pour l'organisation d'un concert au sein de votre entreprise,
- inscription du nom de votre entreprise sur l'un des 1500 tuyaux de l'orgue.